



Saint Etienne le Laus
Le mardi 7 février 2023

Madame VAN ES,

Suite à votre demande concernant le petit bout de terrain derrière l'Ecole de Saint Etienne le Laus.

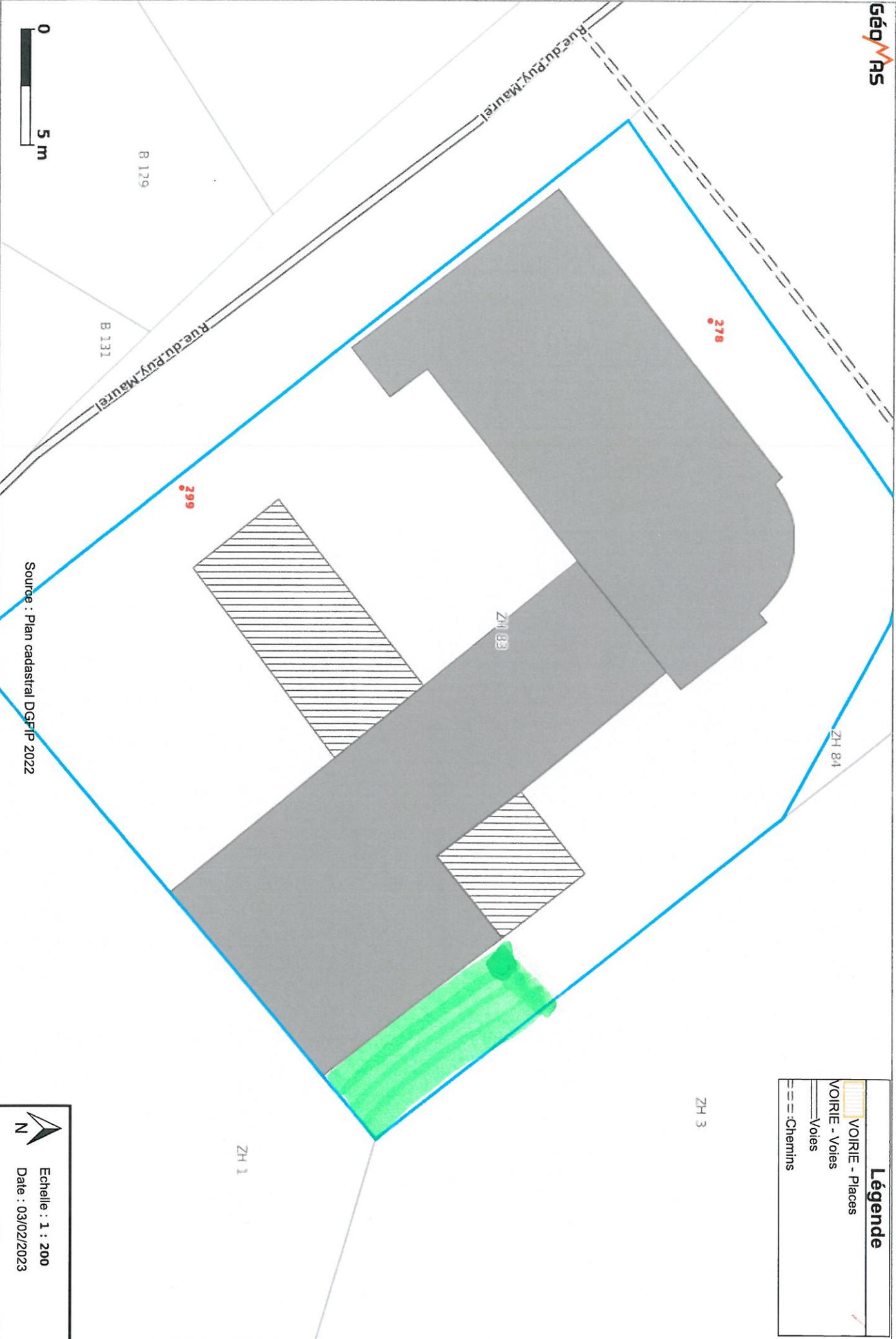
J'ai le plaisir de vous confirmer l'accord pour l'utilisation de celui-ci, pour vos activités de jardinages des élèves, et en accord avec l'utilisateur du terrain voisin.

Sincères salutations.

Le Maire
Jean François ESTACHY



Légende	
	VOIRIE - Places
	VOIRIE - Voies
	Voies
	Chemins



Source : Plan cadastral DGFIP 2022

 Echelle : 1 : 200
Date : 03/02/2023